

LE PÔLE AGRO-INDUSTRIEL DU BÉLIER ET L'ADOPTION DE NOUVEAUX SYSTÈMES CULTURAUX PAR LES PAYSANS DES VILLAGES DE DJAMALABO ET DE SEMAN DANS LE DISTRICT AUTONOME DE YAMOISSOUKRO (CÔTE D'IVOIRE)

KOTCHI Koffi Joachim

*Centre de Recherche en Ecologie (CRE),
Université Nangui-Abrogoua (Côte d'Ivoire)
joachimkotchi@gmail.com*

Résumé

Dans le souci de transformer et moderniser l'agriculture dans la région du bélier et du district autonome de Yamoussoukro, un projet de pôle agro-industriel a été mis en place. Il ambitionne la restauration et le développement du capital productif, la modernisation des moyens de travail et du sol, la transformation du secteur agricole selon une approche innovante. Mis en œuvre depuis 2018, le projet a entrepris différentes actions dans sa zone d'intervention à travers ses deux composantes techniques qui le compose. Ainsi, au titre des réalisations, le projet a permis l'aménagement de 52 ha de périmètres irrigués pour la culture du riz et des légumes dans les villages de Djamalabo et Seman, deux localités où les populations s'adonnent à l'agriculture de rente. Cet aménagement a permis aux paysans baoulé qui ne travaillaient pas dans les bas-fonds, de cultiver désormais le riz irrigué avec maîtrise de l'eau, d'utiliser des machines agricoles et augmenter leurs revenus annuels. L'objectif de cet article est d'analyser les innovations agricoles apportées par le projet de pôle agro industriel à Djamalabo et Seman. Pour ce faire, la méthodologie adoptée est basée d'une part sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain d'autre part. La recherche documentaire a permis de consulter des revues universitaires, des rapports d'activité des structures d'encadrement et les rapports d'activité des coopératives bénéficiaires du projet. Quant à l'enquête de terrain, un questionnaire a été adressé à 26 producteurs de riz installés dans les bas-fonds dont 15 à Djamalabo et 11 à seman. L'analyse des données recueillies montre que le projet de pôle agro-industriel du Bélier a permis aux populations des deux localités d'adopter de nouvelles techniques culturales.

Mots clés : *Mutation agricole, sécurité alimentaire, riziculture, Côte d'Ivoire*

Abstract

In order to transform and modernize agriculture in the Bélier region and the autonomous district of Yamoussoukro, an agro-industrial hub project has been set up. It aims to restore and develop productive capital, modernize working methods and land, and transform the agricultural sector using an innovative approach. Implemented since 2018, the project has undertaken various actions in its area of intervention through its two technical components that make it up. Thus, in terms of achievements, the project enabled the development of 52 ha of irrigated areas for the cultivation of rice and vegetables in the villages of Djamalabo and Seman, two localities where the populations engage in cash crop farming. . This development allowed Baoulé farmers who did not work in the lowlands to now cultivate irrigated rice with water control, to use agricultural machines and increase their annual income. The objective of this article

is to analyze the agricultural innovations brought by the agro-industrial hub project in Djamalabo and Seman. To do this, the methodology adopted is based on the one hand on documentary research and on the other hand the field survey. Documentary research made it possible to consult academic journals, activity reports from supervisory structures and activity reports from the cooperatives benefiting from the project. As for the field survey, a questionnaire was sent to 26 rice producers located in the lowlands, including 15 in Djamalabo and 11 in Seman. Analysis of the data collected shows that the Bélier agro-industrial hub project has enabled the populations of the two localities to adopt new farming techniques.

Keywords: *Agricultural change, food security, rice growing, Ivory Coast*

Introduction

Dans le district de Yamoussoukro, la population paysanne s'est fortement appauvrie avec la perte progressive de la majeure partie des vergers de café et de cacao, ainsi que la baisse du rendement desdits produits, à cause des changements climatiques. Aussi, pour relancer les activités agricoles dans cette Région et améliorer le niveau de vie des paysans, la riziculture a-t-elle été identifiée grâce à la présence de bas-fonds par endroit (Anonyme, 1996). C'est pourquoi, dans le cadre de l'amélioration du niveau de vie des populations, le gouvernement ivoirien et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont mis en place le « Projet de Pôle Agro-Industriel dans la Région du Bélier et du District Autonome de Yamoussoukro (2PAI-Bélier) ». Ce projet innovant s'inscrit dans la politique de modernisation du secteur agricole dans une approche intégrée. Lancé en octobre 2018 et financé à hauteur de 80 milliards de FCFA, ce projet se fixe comme objectif sectoriel, de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations à partir de six spéculations retenues. La première composante vise à doter la région d'infrastructures clés pour permettre le développement des activités agricoles et agro-industrielles. La seconde composante ambitieuse d'appuyer l'ensemble des acteurs pour qu'ils puissent évoluer de manière dynamique autour des chaînes de valeur, dans un environnement plus intégrateur et inclusif. Un volet important est consacré à l'aménagement et à la réhabilitation de périmètres irrigués pour la culture du riz et la construction des aires de séchage ainsi que des magasins de stockage sur les différents sites. En ce qui concerne Djamalabo et Semien, depuis 2018, 51 ha de bas-fonds ont été aménagés ainsi que l'acquisition de nombreux équipements pour permettre le développement de la riziculture. Cette stratégie a-t-elle amené les populations autochtones (baoulé) à adopter la riziculture irriguée dans un contexte de relance de la production rizicole en Côte d'Ivoire ? en d'autres termes, quelles sont les innovations apportées par le projet dans

ces localités marquées par des cultures traditionnelles telles que le cacao, le café et de l'igname ?

Cette étude a pour objectif d'identifier les changements intervenus à Djamalabo et Semien avec l'avènement du 2PAI-Béliér.

1. Matériel et méthode

Pour cette étude, la population cible concerne les populations de Djamalabo et Semien. Le support d'enquête est constitué d'un guide d'entretien et d'un questionnaire. Un appareil photo a été utilisé pour les prises de vue.

Pour atteindre les objectifs fixés, la méthodologie adoptée pour mener cette étude est basée sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La recherche documentaire nous a permis de consulter divers documents relatifs au sujet. Cette étape a permis de consulter des revues scientifiques, des rapports d'activité des structures d'encadrement et des sociétés coopératives. Cette phase a permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives à savoir les superficies de riz cultivées, les rendements, les méthodes de culture, les producteurs, etc. Quant à l'enquête de terrain, un questionnaire a été adressé aux riziculteurs, membre de la coopérative « Edjoumantikpa » du village de Djamalabo-Semien. Cette coopérative compte 26 membres. Compte tenu de l'étroitesse de l'échantillon, nous avons opté pour une enquête exhaustive qui a pris en compte tous les membres de la coopérative qui exploitent les 52 hectares de bas-fonds aménagés. Ainsi 15 personnes ont été interrogées à Djamalabo et 11 à Seman. Au total, 30 personnes ont été interrogées y compris les responsables des structures d'encadrement (les responsables de la société Green Control chargée du suivi des producteurs de ces villages) et les responsables des coopératives rizicoles par le biais d'un guide d'entretien.

2. Résultats

Djamalabo et Seman sont deux localités où l'agriculture est dominée par les cultures de rente, notamment le café et le cacao. L'agriculture vivrière occupe aussi une place de choix mais dominée par l'igname. La riziculture quant à elle, est cultivée par les allochtones sur des bas-fonds non aménagés. Toutefois, le projet agro industriel a apporté des innovations dans ce secteur.

2.1. Une adhésion massive des populations autochtones à la riziculture irriguée

Avant la mise en œuvre du projet, la riziculture était une activité marginalisée par les populations autochtones. Seules les populations malinkés exploitaient les bas-fonds pour la riziculture irriguée dans des conditions précaires comme le rapportent des paysans. Les superficies cultivées étaient de petites tailles et la production était destinée à l'autoconsommation. Ce rejet s'explique par les habitudes alimentaires dominées par l'igname et les difficultés que rencontrent les producteurs de riz dans l'exploitation des bas-fonds. Le tableau 1 ci-dessous fait l'état des lieux des cultures pratiquées.

Tableau 1 : Domaine d'activité des personnes enquêtées avant le projet

Activités	Pourcentage
Riziculture	22 %
Café cacao	65 %
Autres	13 %

Source : nos données d'enquêtes juillet 2023

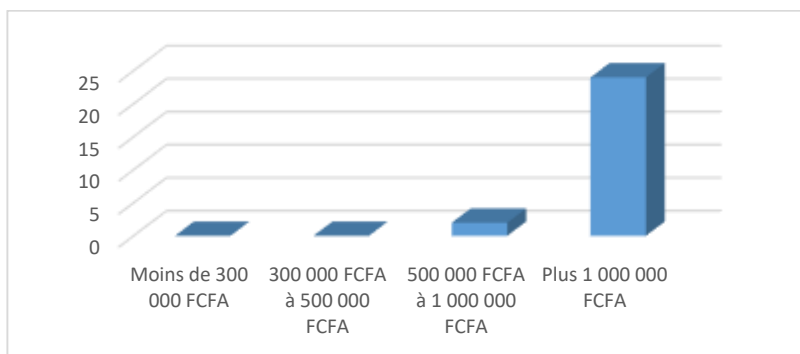
L'analyse des informations données par le tableau 1 montre que 22 % des personnes interrogées pratiquaient la riziculture, contre 65 % pour café cacao et 13 % faisaient d'autres activités (commerce, transport, coiffure, etc.). Le faible taux enregistré au niveau de la riziculture s'explique par le fait que l'igname est la nourriture de base des populations autochtones (baoulé). En outre, le travail de bas-fond nécessite assez de moyens dont ne disposent pas les populations. C'est pourquoi les superficies cultivées sont de petites tailles et les rendements sont faibles (entre 500 kg et 1tonne/hectare) selon les producteurs. Cependant, la situation a évolué à partir de 2018 avec l'aménagement des bas-fonds. A partir de cette date, les choses ont changé positivement parce que la riziculture irriguée attire de plus en plus de paysans grâce à l'amélioration des conditions de travail. En effet, lors de notre enquête, nous avons remarqué que les bas-fonds sont majoritairement occupés par les autochtones. Les riziculteurs installés dans les bas-fonds sont constitués à 100% de baoulé à Djamalabo et à 90% d'autochtone à Seman. A Djamalabo, aucun allochtone n'a été enregistré parmi les 15 producteurs qui composent la coopérative. Par contre à Seman, la coopérative Eossoublaiblai comprend (9%) d'allochtone dans ses

membres. Les raisons de cette situation sont multiples : d'une part selon le secrétaire général de la coopérative Edjoumantikpa de Djamalabo, monsieur ASSE, «l'accès au basfond aménagé n'est possible aux allochtones que lorsque le propriétaire terrien (baoulé) le décide ». D'autre part les locations de bas-fonds aux allochtones (50000 F CFA/hectare) par le passé sont de plus en plus rares vu les dividendes que tirent les producteurs actuellement.

2.2. Augmentation des revenus des producteurs

Le projet agroindustriel du bélier a permis d'accroître les revenus des populations de Djamalabo et de Seman. Comme le dit monsieur Fernand Assé, membre de la coopérative "Edjoumantikpa" « Ce projet nous a apporté beaucoup de choses. Avant, j'avais du mal à scolariser mes enfants parce que sans grands moyens financiers. Grâce à l'aménagement du périmètre rizicole de 52 ha par le 2PAI-Bélier, tous mes enfants sont scolarisés aujourd'hui. Ma famille arrive également à se nourrir convenablement ». Le constat que l'on fait c'est que les revenus tirés de la vente du riz sont considérables comme l'atteste la figure 2.

Figure 1 : Revenus des riziculteurs de Djamalabo et de Seman



Source : Nos données d'enquêtes juillet 2023

A l'analyse des données de la figure 2, le revenu annuel minimum des producteurs de riz est compris entre 500 000 FCFA à 1 000 000 FCFA. Dans cet intervalle il n'y a que 7,69 % des producteurs qui sont concernés. A l'inverse, 92,31 % des producteurs ont plus d'un million comme revenu. En effet, la répartition des revenus est fonction des rendements des superficies cultivées. Les producteurs ayant des petites superficies ont un faible rendement par rapport aux autres. Aussi, l'on peut

ajouter à cela les coûts de production qui sont souvent élevés. Ces revenus tirés du riz permettent aux producteurs de subvenir aux besoins multiples de leurs familles respectives comme l'indique le tableau 2.

Tableau 2 : Domaines d'utilisation du revenu des producteurs de riz

Dépenses	Effectifs
Soins de santé	26
Besoins alimentaires	26
Autres charges (frais de scolarité, projets etc.)	26
Financement d'un nouveau champ de riz	26
Toutes les charges	20

Source : Nos données d'enquêtes juillet 2023

Au regard du tableau 2, on s'aperçoit que les dépenses des producteurs sont orientées vers les soins de santé, les besoins alimentaires, les frais de scolarité des enfants, la réalisation de projets et le financement d'un nouveau champ de riz. En effet, la plupart des producteurs affectent leur revenu tiré de la culture du riz vers des domaines jugés très indispensables pour eux. Le revenu couvre non seulement les besoins alimentaires et nutritionnels de la famille mais permet également aux producteurs de faire des épargnes dans les microfinances telle que COOPEC. L'accroissement des revenus est possible grâce aux conditions techniques culturales employées.

2.3. Adoption de nouvelles techniques culturales

Depuis la mise en œuvre du projet, les producteurs de riz explorent les leviers d'optimisation des chaînes de production, de distribution et d'offre de services au sein des coopératives rizicoles mises en place. L'aménagement du bas-fond et son exploitation donnent de nouvelles perspectives culturales. En effet, nous passons d'une agriculture paysanne traditionnelle en une agriculture extensive basée sur la gestion et la maîtrise de l'eau (photos 1 et 2).

Photo 1 : Canal d'irrigation



Source : photo prise à Semien
le 19 juillet 2023

Photo 2 : Basfond bien aménagé



Source : photo prise à
Djamalabo le 19 juillet 2023

Les photos 1 et 2 présentent l'aménagement du bas-fond. La photo 1 présente le canal d'irrigation du périmètre. Ce canal est un chemin par lequel les différents casiers sont irrigués. Pour une meilleure gestion de l'eau, les producteurs reçoivent des formations pour mettre en exergue les mécanismes de gestion de l'eau d'une parcelle irriguée. En effet la riziculture irriguée est différente de la culture traditionnelle pratiquée par les paysans et basée sur les cultures de rente. Ici la gestion et la maîtrise de l'eau sont les éléments essentiels pour une meilleure récolte. Grâce aux différentes formations reçues les producteurs savent maintenant à quel moment il faut apporter de l'eau à la rizière et à quel moment la retirer. Le calendrier agricole est également su et maîtrisé, ce qui constitue aussi une innovation majeure. En plus de la formation, les riziculteurs reçoivent également des équipements agricoles et des appuis financiers.

2.4. Utilisation de machines dans l'agriculture

La riziculture irriguée contraste avec les méthodes culturales traditionnelles des paysans. Dans l'optique de créer un nouveau type de producteurs et contribuer à la sécurité alimentaire, les producteurs ont été formés à la mécanisation de la riziculture. Pour ce faire, des machines agricoles ont été mises à disposition des producteurs. Ces différents équipements sont gérés par la société Green Control. Cette nouvelle entreprise rizicole aide les producteurs au labour du basfond à travers des motoculteurs, des tracteurs et pour la récolte, des moissonneuses batteuses. Or il est rare de voir les paysans ivoiriens en général utiliser

des machines dans leurs différentes exploitations. A Djamalabo et Seman, les paysans pratiquent autrement l'agriculture en utilisant des tracteurs, des moissonneuses et batteuses comme l'indiquent les photos 3 et 4.

Photo 3 : Tracteur pour le labour



Source : photo prise à Djamalabo le 19 juillet 2023

Photo 4 : Moissonneuses batteuses au travail



Source : photo prise à Seman le 19 juillet 2023

La photo 3 montre un tracteur en plein labour et la photo 4 montre une moissonneuse en train de récolter le riz. Ces engins ne sont certes pas la propriété des producteurs mais les aident à labourer le sol et à récolter le riz paddy. Ils sont mis en location auprès des producteurs. Grâce à ces machines, le labour et la récolte ne durent que quelques jours selon l'étendue de la parcelle. Des camions sont mises aussi gratuitement à la disposition des producteurs pour le ramassage du riz récolté. La société Green control et la COOPEC viennent souvent en aide aux producteurs en préfinançant la récolte ou en accordant des appuis financiers aux producteurs. Ces prêts vont jusqu'à 1 000 000 FCFA en fonction de la superficie du producteur. En plus des appuis financiers, les producteurs reçoivent également de la part de leurs partenaires, des engrais, des semences et des herbicides. Ici les engrais utilisés sont le NPK (45 000 FCFA/ ha) et l'urée (25 000 FCFA/ ha). Les semences traditionnelles sont remplacées par les semences améliorées que sont le C10, le CY2, le JT11 et le C26 qui est aujourd'hui l'une des meilleures variétés appréciées et produites par les membres de la coopérative Edjoumantikpa du village de Djamalabo. Il s'agit du riz Jasmin dont les semences ont été proposées par l'entreprise Green control. Les photos 5 et 6 présentent les champs de cette variété.

**Photo 5 : Nouveau champ
de riz de variété Jasmin**



Source : photo prise à
Djamalabo le 17 juillet 2023

**Photo 6 : Riz prêt à être
recolté**



Source : photo prise à Seman
le 17 juillet 2023

La photo 5 est un nouveau champ de la variété C26. C'est l'une des meilleurs variétés du riz tahilandais. C'est un riz très parfumé qui est beaucoup apprécié par les consommateurs. Quant à la photo 6 il s'agit d'un champ de la même variété C26 prêt à être récolté.

3. Discussion

Nous avons montré dans ce travail que le projet de pôle agroindustriel du Bélier a apporté des innovations dans les habitudes culturelles des populations de Djamalabo et de Seman. L'adoption de la riziculture irriguée a été possible grâce aux aménagements de bas-fonds et les équipements apportés par le projet. Alors qu'avant la mise en place du projet, la riziculture irriguée était faite par les allogènes, aujourd'hui, 90% des riziculteurs que nous avons rencontré sur les bas-fonds sont tous des autochtones baoulés. Cette situation permet de comprendre en effet que les populations ne sont guère réfractaires à la riziculture irriguée, seulement que les conditions de culture étaient difficiles. Ce résultat nous amène à comprendre pourquoi au lendemain de l'accession à l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire a mis en place une politique rizicole basée sur des aménagements de bas-fonds pour le développement de la riziculture. Cette orientation de 1960 à 1977 s'est accompagnée par la mise en place des sociétés d'Etat pour le suivi des producteurs de riz. Cette politique de l'Etat avec son implication directe

sur l'ensemble de la chaîne de valeur, s'est manifestée à travers les Sociétés de Développements (SODE). Parmi ces actions, nous avons la création de la Société d'Assistance Technique et de Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI) en 1963, la Société de Développement de la Riziculture (SODERIZ) en 1970, (Gohoré, 2019 : 360). En dépit de toutes ces actions, (Harre, 1989 : 56) constate que « malgré une politique de production ambitieuse, le volume des importations croît constamment ». Cela est certainement dû à des facteurs exogènes. En effet, à partir des années 1980, la crise économique qu'a connue le pays a obligé l'Etat à privatiser les différentes SODE. Conséquence, la Côte d'Ivoire est tombée dans une dépendance en matière de riz vis-à-vis de l'extérieur pour nourrir sa population jusqu'à aujourd'hui. Bien que dépendante, la Côte d'Ivoire fait des efforts néanmoins pour accroître sa production annuelle en élaborant d'autres stratégies agricoles. Ainsi, les fondements et cohérences de la stratégie nationale de Développement de la filière riz s'inscrivent bien dans les grandes décisions de développement agricole. Cependant, cette politique fut soldée par un échec parce que l'accent a été mis sur les cultures de rente au détriment du riz local. Tirant les leçons de cet échec, l'Etat met en place à partir de 2000 une nouvelle politique axée uniquement sur le développement de la riziculture. C'est dans une optique de moderniser la riziculture, qu'en 2010, l'Office National de Développement de la filière riz (ONDR) vient substituer au Programme National Riz (PNR) mis en place depuis 1996. Aussi, il y a eu la mise en place du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) adopté le 26 Juillet 2010. Ces nouvelles innovations avec l'appui des Structures de recherches et d'encadrement (CNRA, ANADER) et la révision de la Stratégie Nationale de Développement de la filière riz (SNDR) de 2012, ont permis à la Côte d'Ivoire de relancer sa production nationale. Ce qui revient à dire que quand les conditions sont réunies, nous parvenons à produire suffisamment. Et les travaux de (Fall, 2018 : 13180) nous reconforte dans notre position quant il compare les données de production de la Côte d'Ivoire à certains pays. Dans ses résultats, la Sierra Léone a produit entre 2013 et 2017 1 206 610 millions de tonnes de riz paddy pour une superficie moyenne de 639 579 ha, tandis que la Côte d'Ivoire a produit 1 871 782 millions de tonnes sur 763 908 ha emblavés durant la même période. Il n'est donc plus acceptable que l'Etat continue d'importer le riz alors que le potentiel rizicole existe (existence nombreux bas-fonds). Le projet de pôle agroindustriel du Bélér s'inscrit pour notre part dans un contexte de relance de la production rizicole en Côte

d'Ivoire. En effet, comme le dit (l'ADERIZ, 2010 : 8) « Le riz est le premier aliment consommé en Côte d'Ivoire et la nécessité de parvenir à la sécurité et l'autosuffisance alimentaire par la couverture des besoins en riz constitue un axe majeur de toutes les politiques de développement agricole du Pays ». Et pour y arriver, la stratégie élaborée prend sa source dans les différents plans et programmes élaborés dans le cadre des politiques de développement agricole pour aboutir à une agriculture intensive. Et la Banque Mondiale (BM, 2007 : 16), ne dit pas autre chose quand dans son rapport, elle montre que l'intensification de l'agriculture relève des défis technologiques. Au vu de la raréfaction croissante des terres et des ressources en eau, les gains en productivité constitueront la principale source de croissance pour l'agriculture et le meilleur moyen de satisfaire la demande accrue de produits alimentaires et agricoles. En Côte d'Ivoire, la politique nationale en faveur de la riziculture a effectivement favorisé une transformation de l'activité rizicole, orientée vers l'intensification à travers l'utilisation de technologies modernes et innovantes. Nonobstant l'existence de nombreux projets antérieurs (Gohoré, 2019 : 364) montre que les différentes actions en faveur de la riziculture n'ont pas atteint les résultats escomptés. « Les actions de l'État ivoirien sont évaluées, en termes de coût, à 102 milliards de f CFA entre 1960 et 1983. De 1983 à 2001, plus de 70 milliards de f CFA ont été consacrés aux projets de développement de la riziculture. Ces investissements n'ont pas atteint les résultats escomptés. » Cela pourrait s'expliquer par plusieurs raisons. Le Bulletin d'information économique sur le riz en Côte d'Ivoire – Riz-Ecostat – de l'Agence pour le développement de la filière riz (Aderiz) met en lumière la stagnation de la production, la baisse des superficies consacrées à la culture, l'augmentation des importations en riz, le déclin des cours mondiaux. Le constat amer d'une filière malade qui a l'ambition de parvenir à l'autosuffisance en 2025. Les superficies sont en baisse, alors que les superficies consacrées à la production rizicole avaient connu un bond important passant de 688 390 hectares (ha) à 918 494 ha entre 2013 et 2015. Les superficies consacrées au riz connaissent ensuite une baisse de quatre années consécutives (805 644 ha), avant de remonter légèrement en 2019 (823 411 ha) selon les statistiques de l'Aderiz en 2020. Si nous observons une baisse des productions c'est à cause de la réduction des apports en intrants, en semences améliorées, et aux difficultés de commercialisation. Ces difficultés nous ont été évoquées par les producteurs lors de notre enquête à Djamalabo et Semien. À cela s'ajoute également des facteurs climatiques car tout comme les autres cultures, le

riz subit aussi les effets du changement climatique qui impactent négativement sa productivité.

Conclusion

Le projet de pôle agroindustriel a apporté d'importants changements à Djamalabo et Semien. Sur le plan social et économique, les populations autochtones qui jusque-là étaient focalisées sur les cultures telles que le café, le cacao et l'igname, adoptent le riz irrigué et deviennent majoritaire sur les bas-fonds aménagés. Les populations se rendent compte qu'en l'instar du café, du cacao et de l'igname, le riz permet d'accroître leurs revenus et contribue à l'amélioration de leur vie. Sur le plan cultural, le projet de pôle agroindustriel a apporté un changement notable dans les habitudes culturelles. En effet, alors qu'habituees à cultiver avec la daba et la machette, les populations ont été formées à l'utilisation des machines dans l'agriculture. Cette innovation majeure contraste avec les anciennes pratiques culturelles basées sur le travail à la main. Aujourd'hui, les populations de Djamalabo et de Semien pratiquent une agriculture intensive avec maîtrise de l'eau. L'agriculture se fait donc autrement dans ces localités. Cette dynamique rizicole observée à Djamalabo et Semien, si elle est adoptée à l'échelle nationale, pourra permettre à la Côte d'Ivoire de relever le défi de l'autosuffisance alimentaire en riz dans les années à venir.

Bibliographie

ADERIZ (2010), « stratégie nationale révisée de développement de la filière riz en Côte d'Ivoire (*sndr*) 2012 – 2020 », 40p

Banque Mondiale (2007), « Rapport sur le développement dans le monde : l'agriculture au service du développement », Washington, DC 20433, États-Unis d'Amérique : 36 p

Harre Dominique (1989), production nationale et approvisionnement extérieur. Le cas de la Côte d'Ivoire, *in Economie Rurale*, volume : 190, Edition : 1, pp 55-60

Gohore Carine Konin Bertille (2019), « Résistance au changement dans la riziculture en Côte d'Ivoire : diagnostic des facteurs socioéconomiques dans la production rizicole à Gagnoa », dans *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone (Dakar, 4 – 6 février 2019)*. Montréal : *Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal*, pp 359-385

Fall Amadou Abdoulaye (2018), chaine de valeur riz en Afrique de l'ouest : performance, enjeux et défis en Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Mali, Sierra léone et Sénégal, *in journal of Applied Biosciences 130* : pp 13175-13186